COMMUNAUTE DE COMMUNES VEZERE MONEDIERES MILLESOURCES

19260 Treignac Lundi 22 mai 2023

Paraphe		1	Envoyé en préfecture le 09/06/2023 Reçu en préfecture le 09/06/2023 Publié le				
		ID: 019-2	00066645-20230522-8812023-DE				
Feuillet - 2023							

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Membres titulaires	39
Titulaires Présents	30
Suppléants avec vote	1
Pouvoirs	3
Nombre de votants	34
Date de la convocation	16/05/2023
Certifié exécutoire le	26/05/2023
Date d'affichage	26/05/2023
Envoyé en préfecture le	30/05/2023

Le vingt-deux mai l'an deux mille vingt-trois à dix-huit heures trente, les membres du conseil communautaire se sont réunis à l'espace mille sources à Bugeat, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, JENTY Philippe.

<u>TITULAIRES PRESENTS AVEC VOTE:</u> BERNARD Sylvain, BONNET TENEZE Véronique, BOURDARIAS Sophie, BOURROUX François,

CHABRILLANGES Maurice, CHAMPSEIX Serge, CHEYPE Sandrine, COIGNAC Gérard, COISSAC Vincent, COUTURAS Alain, DEGERY Sylvie, GARAIS Daniel, JANICOT Véronique, JARRIGE Didier, JENTY Philippe, LACHAUD Sylvie, , MEUNIER Colette, PETIT Christophe, PEYRAMAURE Pierre, ROME Hélène, ROME Robert, ROUCHEREAU Patrice, RUAL Bernard, SAVIGNAC SYLVIE, SENEJOUX Geneviève, SENEJOUX Philippe, TAVERT Gérard, TER-HEIDE Laurence, URBAIN Jean Yves, VIGROUX SARDENNE Josiane.

SUPPLEANTS PRESENTS AVEC VOTE: LONGUET Jean-François.

SUPPLEANTS PRESENTS SANS VOTE : GAGE Pascal.

<u>EXCUSES</u>: BORD Jean-Pierre, BOUCHOT Estelle, CHASSEING Daniel (donne procuration à RUAL Bernard), JAMILLOUX-VERDIER Simone, LAURENT André, LE MEUR Marion (donne procuration à JARRIGE Didier), LELIEVRE Carla (donne procuration à JANICOT Véronique), PLAS Marcel, TERRACOL Danielle.

Secrétaire : COIGNAC Gérard.

88-1-2023 : ANNULE ET REMPLACE LA 88-2023 délibération modificative n°1 du Budget Déchet

Au vu de la nouvelle organisation du tri des déchets plastiques et de l'intégration de la commune de Bugeat, l'acquisition de bacs roulants nécessite plus que de crédits prévus.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à 34 voix pour, 0 contre, 0 abstention :

De modifier le budget 2023 selon le virement de crédit suivant :

BUDGET DECHET SECTION d'INVESTISSEMENT

Dépense au compte 2313, opération 418 : - 35000€

Dépense au compte 2184, opération 21 CONTENERS 2023 : + 35000€

Fait à Treignac le 30/05/2023 Le Président Philippe JENTY

